Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2018/30 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction de l'informatique et des technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et a exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les services faits, les factures et les indus - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider toute pièce de dépense et de recette
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Carine TEIL	Cheffe du service administratif et financier	- Certifier les services faits, les factures et les indus - Liquider toute pièce de dépense et de recette

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 1
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction de l'informatique et des technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

<table>
<tr><th>Délégataires de signature</th><th>Fonctions exercées</th><th>Capacités</th></tr>
<tr><td>Gilles MONTI</td><td>Directeur de l'informatique et des technologies</td><td rowspan="3">- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
- Signer les notes de service relevant de la direction</td></tr>
<tr><td>Hervé MATUCHET</td><td>Directeur adjoint de l'informatique et des technologies</td></tr>
<tr><td>Jacques GERARD</td><td>Directeur adjoint de l'informatique et des technologies</td></tr>
<tr><td>Philippe GARAPON</td><td>Chef du service études et développement</td><td>Pour son service :
- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :
- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire</td></tr>
<tr><td>Carine TEIL</td><td>Cheffe du service administratif et financier</td><td rowspan="8">Pour leur service ou secteur respectif :
- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :
- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire</td></tr>
<tr><td>Laurent CELERIER</td><td>Adjoint au chef du service études et développement</td></tr>
<tr><td>Alain HUTOIS</td><td>Chef du service informatique décisionnelle</td></tr>
<tr><td>Fabrice D'HOLLANDER</td><td>Chef du service opérations</td></tr>
<tr><td>Stéphane COLIN</td><td>Chef du service OUMAQ</td></tr>
<tr><td>Ghislain LAPORTE</td><td>Adjoint au chef du service opérations</td></tr>
<tr><td>Hervé HILAIRE</td><td>Chef du secteur support transverse pilotage</td></tr>
<tr><td>Séverine GUYOT</td><td>Cheffe du secteur interventions métiers</td></tr>
<tr><td>Sébastien PEREZ</td><td>Chef du secteur exploitation des applications</td><td rowspan="3">Pour leur secteur respectif :
- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire</td></tr>
<tr><td>Jean-Luc DOUMEIZEL</td><td>Chef du secteur centre de services</td></tr>
<tr><td>David COTTIN</td><td>Adjoint au chef du secteur ingénierie de l'infrastructure</td></tr>
<tr><td>Michel ARMENOULT</td><td>Adjoint au chef du secteur exploitation des applications</td><td rowspan="3">Pour leur secteur respectif :
- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence</td></tr>
<tr><td>Gino NARAIN</td><td>Adjoint au chef du secteur centre de services</td></tr>
</table>

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 1er février 2018.

Fait à Limoges,
le 12 AVR. 2018
Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING

Président directeur général (original)
Ampliation :
Agent comptable
Copies :
M. Gilles MONTI
M. Jacques GERARD
M. Hervé MATUCHET
M. Stéphane COLIN
M. Fabrice D'HOLLANDER
M. Philippe GARAPON
M. Alain HUTOIS
Mme Carine TEIL
M. Laurent CELERIER
M. Ghislain LAPORTE
Mme Séverine GUYOT
M. Jean-Luc DOUMEIZEL
M. Hervé HILAIRE
M. Sébastien PEREZ
M. Michel ARMENOULT
M. Gino NARAIN
M. David COTTIN
DRH
DFJL